

## L'extinction de l'éclairage public et la sécurité :

L'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. 80 % des vols et agressions ayant lieu en plein jour.

## Protéger la biodiversité...

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

**86 % des Français se disent prêts à accepter d'éteindre l'éclairage public.**

## Dans ce numéro :

|                                                                         |   |
|-------------------------------------------------------------------------|---|
| L'éclairage public, la suite des actions pour une maîtrise de l'énergie | 1 |
| Vie communale et manifestations                                         | 2 |



## L'éclairage public, la suite des actions pour une maîtrise de l'énergie...

La commune de Chaucenne, en 2013 avec l'appui du Conseil en Energie partagé de la CAGB a fait réaliser un diagnostic éclairage public par le cabinet Noctabene. Cette étude a permis d'établir un schéma directeur de rénovation chiffré en investissement et en fonctionnement, de mettre en évidence les défauts de sécurité, de définir les sources potentielles d'économies, de proposer des solutions limitant les nuisances lumineuses. Le vieillissement du parc a été mis en évidence avec des types de lampes obsolètes et souvent peu performantes. Les élus ont pu mesurer également l'impact budgétaire sur les finances communales, ont souhaité réduire la facture énergétique, et limiter les pollutions lumineuses.

Des actions ont été menées :

- En 2014, un contrat de maintenance a été souscrit avec la société CITEOS permettant une mise à niveau de l'ensemble des points lumineux, un suivi des interventions et du remplacement des consommables, de faire un point annuel avec propositions d'actions.
- Les armoires de commande ont été équipées d'horloges astronomiques pour une meilleure gestion des durées d'éclairage, une armoire vétuste a été remplacée.
- Parmi les mesures d'économie, l'extinction de l'éclairage public une partie de nuit était préconisée. Le Conseil municipal après un test de 6 mois réalisé début 2016, a validé cette mesure sur l'ensemble du village de 23 h à 6 h. A ce jour l'économie financière est de l'ordre de 3 000 € par an. (Voir le bilan de l'extinction ci dessous).

## De nouvelles actions pour la fin d'année :

Cette étude a également prescrit le remplacement des points lumineux équipés de lampes à ballons fluo ou lampes à vapeur de mercure très énergivores, et interdites à la commercialisation depuis 2015.

Cette nouvelle réalisation en partenariat avec le SYDED (Syndicat Mixte d'Energie du Doubs), va démarrer en cette fin d'année. Une première tranche permettra le remplacement de 34 ensembles crosses lumineuses et l'ajout de 5 points lumineux sur poteaux bétons existants rue Essart Buzon, rue de la Bascule, Grande rue et rue des Barrots. Le SYDED pour cette phase de travaux nous a accompagné dans l'étude, le lancement et l'analyse des appels d'offres. Il subventionne à hauteur d'environ 45 % les installations non aidées précédemment. Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offre. L'entreprise CITEOS a été retenue pour son offre économiquement plus avantageuse.

## Le bilan de l'extinction

La coupure nocturne a démarré le 4 janvier 2016. Pour la période de mars 2014 à mars 2015 (avant coupure) la consommation a été de 56 912 kW pour un montant de 5 678,69 €.

Pour la période de mars 2016 à mars 2017 (après coupure), la consommation a été de 20 214kW pour un montant de 2 650,08 €. L'économie réalisée est de 36 698 kW soit – 64,48% représentant un gain de 3028,60 €.

Ces économies permettent à ce jour de réinvestir dans des luminaires basses consommations afin d'anticiper les futures augmentations de tarifs.

## Vie communale et manifestations...

### A ne pas oublier :

- Dimanche 8 octobre 2017 à Noironte : marche libre de 14 km, repas tiré du sac, rendez-vous à 9 h 45 place de l'église.
- Samedi 28 octobre : marché aux fleurs d'automne à Noironte, organisé par le Comité de fêtes. Chrysanthèmes variés en provenance de professionnels et à prix compétitifs.

### Dimanche 5 novembre, le voyage citoyen du CCAS...

Le voyage citoyen sur Beaune est confirmé, le tarif a été fixé à 30 € par participant. Merci aux inscrits de valider leur présence



avant le 10 octobre en déposant leur chèque de règlement à l'ordre du Trésor Public accompagné de leur adresse et numéro de téléphone dans la boîte aux lettres de la mairie.

Rendez-vous le dimanche 5 novembre 2017, devant le Centre de Vie, à 7 h 50 pour un départ à 8 h. Retour à Chaucenne aux alentours de 18 h 30. Rappel : les enfants doivent être accompagnés.

**La formation "prévention et secours civiques" est reportée début 2018, faute de participants.**

### A noter dans son agenda...

- Samedi 11 novembre 2017 : cérémonie et dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h
- Samedi 18 novembre : concours de belote à la salle des fêtes de Noironte (inscription sur place à 13 h 30)
- Samedi 18 novembre : soirée Beaujolais nouveau à Chaucenne avec le Comité des fêtes
- Dimanche 26 novembre : 'moules frites' à Audeux avec le Comité de fêtes
- Dimanche 26 novembre : repas de la convivialité à Chaucenne
- Dimanche 3 décembre : sortie 'Marché de Noël' avec le Comité de fêtes de Chaucenne
- Samedi 9 décembre : marché de Noël de l'APE à Chaucenne
- Samedi 16 décembre : Goûter de Noël des enfants jusqu'à 10 ans à Chaucenne.

### Permanences en mairie du samedi matin :

La permanence de 10 h à 12 h n'est pas maintenue. Les personnes souhaitant rencontrer les élus peuvent prendre rendez-vous par mail en indiquant la date et heure souhaitée, ainsi que l'objet du rendez-vous.  
mail : [mairie.chaucenne@wanadoo.fr](mailto:mairie.chaucenne@wanadoo.fr)

### Logements temporaires pour les jeunes

'Habitat Jeunes Les Oiseaux' propose des solutions de logements pour les jeunes de 16 à 30 ans, le temps d'un stage, d'une formation, d'un contrat temporaire ou tout simplement le temps de s'organiser sur le territoire dans l'attente d'accéder à un logement autonome. Contact : 03 81 40 32 00

<http://www.habitatjeuneslesoiseaux.fr/>

Habitat Jeunes Les Oiseaux

48 rue des Cras 25000 Besançon



**Jeudis récréatifs : prochaines séances les jeudis 12 et 26 octobre à 14 h salle de la convivialité en mairie.**

### Retour sur le tournoi de mölkky...



Le tournoi de mölkky, organisé conjointement par Pelousey Foot Loisirs et le comité des fêtes de Chaucenne, a eu lieu dimanche 10 septembre sur le terrain de sport de Chaucenne. Ce jeu de quilles, d'origine finlandaise, a réuni 16 équipes de 2 joueurs de tous âges. Au cours de cette journée ensoleillée, les organisateurs avaient prévu une petite restauration pour le bien-être des participants et des spectateurs venus en nombre. Pour cette première édition, les participants ont exprimé leur grande satisfaction et leur souhait de renouveler cette manifestation.

Retrouvez l'information en détail sur le site Internet de la commune : [www.chaucenne.com](http://www.chaucenne.com)  
Vos remarques et suggestions sont les bienvenues : [mairie.chaucenne@wanadoo.fr](mailto:mairie.chaucenne@wanadoo.fr)